

Magazine ECHOCIRP

N° 27 — février 2019

Une publication de l'OCIRP, Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance. Notre métier : la prévoyance collective complémentaire de la famille.

Table des matières

ÉDITO

Protéger, agir, soutenir Page 2

ÉCOSYSTÈME

Prix Entreprises & Salariés aidants : trois initiatives récompensées Page 2

Dialogue & Solidarité bénéficie de la reconnaissance « Monalisa » Page 3

Agrica : un soutien aux initiatives contre le gaspillage alimentaire Page 3

Innovier en faveur des personnes handicapées : la preuve par quatre Page 4

Numérique : Un nouvel extranet pour l'OCIRP Page 4

Bien-être : Quelles sont les attentes des Français en matière de santé ? Page 5

« Assurer demain avec la blockchain » : un rendez-vous métier de l'OCIRP Page 5

Les seniors actifs s'inquiètent pour leur retraite Page 6

Social : Une première action d'envergure pour Malakoff Médéric Humanis Page 6

LE DOSSIER

Engagement social : innover pour le présent... et le futur Page 7

Garanties OCIRP : un accompagnement social adapté à chaque situation Page 8

Les initiatives des institutions de prévoyance Page 10

GRAND TÉMOIN

Winifrey Caudron : « Chaque bénéficiaire d'une rente a de nouveaux besoins » Page 13

FOCUS

Vécu des orphelins : retour sur la journée d'étude de la Fondation OCIRP Page 15

EXPERTISE

Comment assurer la dépendance ? Les pistes des experts Page 18

SÉLECTION

À lire Page 20

Tech Page 21

Info Page 22

Santé Page 22

Agenda OCIRP Page 22

ANNONCE

OCIRPAIDANTS : la garantie sur-mesure pour le salarié aidant Page 23

MENTIONS LÉGALES

Édito

Protéger, agir, soutenir

Par Pierre Mayeur, directeur général de l'OCIRP

L'OCIRP et ses institutions membres partagent une même conviction : leur mission auprès des entreprises et des bénéficiaires doit aller au-delà de la couverture assurantielle des risques lourds de la vie. Il s'agit, encore et toujours, d'innover pour proposer des services différenciants, adaptés à la diversité des besoins des salariés et des entreprises, à la spécificité des attentes des branches professionnelles. Dans ce nouveau numéro d'Echocirp, nous avons voulu mettre en valeur le dynamisme de l'engagement social des institutions de prévoyance. Avec le concours de l'ensemble de leurs parties prenantes, elles portent et enrichissent des initiatives en matière de prévention en santé, de retour à l'emploi, ou encore de soutien aux aidants. La numérisation des services monte en puissance, avec la création d'applications ou de « serious games », tandis que les services de proximité poursuivent leur développement – par exemple, l'accès à des services en ambulatoire en contrepartie de financements d'initiatives dédiées au secteur hospitalier.

Quant à l'OCIRP, ses initiatives complètent celles menées par les institutions dans le cadre de son engagement social. Chaque garantie de prévoyance intègre un volet d'accompagnement social et de services dédiés, que nos équipes affinent et complètent dans une logique d'amélioration continue. Plus que jamais, nous souhaitons faire vivre notre triple ambition : protéger, agir, soutenir – en étroite collaboration avec nos membres.

Écosystème

Prix Entreprises & Salariés aidants : trois initiatives récompensées

Organisé par Audiens, avec le soutien de nombreux partenaires (Agrica, B2V, OCIRP...), ce prix a pour objectif de récompenser les meilleures initiatives des employeurs et partenaires sociaux en faveur des salariés aidants. Le 10 décembre, trois d'entre elles ont été mises en avant lors de cette troisième édition :

Premier prix : SGE des IEG

Depuis décembre 2017, le Secrétariat des groupements d'employeurs des Industries électriques et gazières déploie un accord avec un ensemble de dispositions inédites, destinées notamment aux salariés aidants : accès à une plateforme téléphonique d'orientation, de conseil et d'écoute ; indemnité complémentaire pour une durée de trois mois maximum pour les salariés en congé de solidarité familiale ; congé supplémentaire de huit jours par an pour les parents d'enfant handicapé ; sensibilisation du management et des médecins du travail.

Deuxième prix : La Poste

L'opérateur de services postaux a mis en place une plateforme de même nature que celle récompensée par le premier prix. En complément, un accord dédié à l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle met en place un fonds de solidarité. Alimenté par La Poste à hauteur de 1000 jours par an et par les postiers qui souhaitent donner des jours de congé, il permet aux aidants de bénéficier de 25 jours de solidarité par an, renouvelables une fois. L'accord prévoit d'autres mesures, dont un accès simplifié au temps partiel et au télétravail.

Troisième prix : Matmut

Un nouvel accord, applicable depuis le 1^{er} janvier, met l'accent sur la santé des salariés aidants grâce à un aménagement du rythme et de la charge de travail. La société d'assurance a également créé un fonds de solidarité, alimenté par les dons des salariés (provenant du compte épargne temps) et abondé par l'entreprise à hauteur de 20 %. Enfin, les parents d'enfants handicapés qui travaillent à temps partiel bénéficient désormais d'un régime social plus protecteur : ils peuvent cotiser à hauteur du salaire correspondant à une activité à temps plein.

Pour en savoir plus : prix-entreprise-salaries-aidants.fr

Dialogue & Solidarité bénéficie de la reconnaissance « Monalisa »

La lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées est un enjeu de société majeur. Monalisa est une démarche exemplaire et collaborative d'intérêt général née de la réflexion lancée par Michèle Delaunay, concrétisée par une charte. L'association de l'OCIRP, Dialogue & Solidarité, en signant cette charte a rejoint le comité national de soutien et bénéficie de la reconnaissance Monalisa.

Dialogue & Solidarité :

- lutte contre l'isolement social des personnes âgées ;
- bénéficie de la reconnaissance et de l'appui de la Mobilisation nationale ;
- respecte des principes éthiques et fonctionne en équipe.

Pour en savoir plus : dialogueetsolidarite.asso.fr

Agrica : un soutien aux initiatives contre le gaspillage alimentaire

Trouver des solutions concrètes, innovantes, pour limiter le gâchis de denrées alimentaires fait partie des ambitions du groupe Agrica. Lors de la quatrième édition des Trophées qu'il organise, cinq démarches ont été récompensées : **le CPIE du Bassin de Thau** (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), qui expérimente une nouvelle filière piscicole pour proposer une alternative locale aux importations d'Asie, et qui nourrit les poissons à partir de pain recyclé ; **Frigo Magic**, une application mobile qui permet de créer des recettes au quotidien avec les ingrédients disponibles dans sa cuisine ; l'association **PRO-PORTION**, qui

accompagne des restaurants collectifs et des cantines dans la réduction du gaspillage alimentaire, en sensibilisant les équipes professionnelles et les enfants ; l'association **Graines de solidarité**, qui organise des maraudes sociales alimentaires à Bordeaux auprès des personnes sans-abri en distribuant des invendus ; ou encore l'**Atelier de l'épicerie**, qui permet aux petits producteurs maraîchers bretons de valoriser leurs excédents de production à travers des recettes originales.

Innover en faveur des personnes handicapées : la preuve par quatre

La 11^e édition des Prix Klesia « Accompagnement Handicap » a été un beau succès, avec 220 dossiers soumis dans le cadre de l'appel à projets. À la clé, pour les quatre lauréats : 20 000 € et un accompagnement par l'association Passerelles et Compétences.

Prix Emploi : l'association IEM Artois APF France Handicap, pour son projet « L'École des têtes en l'air » qui forme les adolescents présentant un handicap moteur aux NTIC, via l'utilisation de drones (voir aussi Echocirp n° 26, octobre 2018).

Prix Avance en Âge : l'Institut Jérôme Lejeune, pour son projet de consultation pluridisciplinaire dédié au vieillissement des personnes avec déficience intellectuelle.

Prix Aide aux aidants : la fondation Saint Jean de Dieu du centre médico-social Lecourbe, pour son projet « La maison des répits Villa Grenadine » qui accueille les enfants et adolescents en situation de handicap pour un moment de répit.

Prix « Nouvelles technologies » : l'association es-Nable France, pour son projet « Donner la main à un enfant » qui lutte pour une meilleure autonomie des enfants amputés grâce à l'impression 3D.

Pour en savoir plus : les vidéos de présentation des projets lauréats sont visibles sur YouTube.

Numérique : Un nouvel extranet pour l'OCIRP

Le nouveau site web extranet.ocirp.fr sera prochainement mis en ligne. Dédié aux collaborateurs des institutions membres de l'OCIRP, il permettra de consulter et de télécharger l'ensemble des documents utiles au format PDF. Fiches techniques, notices, règlements, bulletins d'adhésion, etc. seront ainsi classés par métiers et accessibles depuis un menu simplifié. Un nouveau moteur de recherche, disponible sur chaque page, permettra de retrouver en un clic le document souhaité.

Pour en savoir plus : ocirp.fr

Bien-être : Quelles sont les attentes des Français en matière de santé ?

Dans le cadre du colloque « Santé et protection sociale : nouvelles attentes, nouvelles frontières » organisé par AG2R La Mondiale le 30 novembre, l'organisme de protection sociale a présenté les résultats de son étude sur les attentes des Français en matière de santé. Voici les principaux enseignements :

Les problèmes de santé sont-ils bien pris en charge ?

Pour les Français, des inégalités demeurent dans la gestion publique des maladies. Sur le versant positif, les maladies chroniques (70 %) et les problèmes de santé qui ne sont pas liés au travail (64 %) ; à l'autre bout du spectre, les problèmes psychologiques liés au travail de type stress, angoisse, burn-out (69 %), la dépendance (64 %) et les problèmes de santé physique liés au travail (57 %). Le bore out, le burn-out et la pénibilité physique au travail ne sont pas assez pris en compte pour plus de six Français sur dix.

Être en bonne santé, ça veut dire quoi ?

Pour 47 % des Français, une personne peut être considérée en bonne santé à partir du moment où elle n'est pas malade. Mais pour 52 % d'entre eux, la bonne santé implique d'autres facteurs comme le bien-être, la forme physique, le fait de bien manger, de se sentir bien dans son corps, de faire du sport, etc. Il est également primordial d'être bien dans sa tête (très important pour 68 % des Français), en pleine possession de ses capacités intellectuelles (69 %) et physiques (62 %) et de se sentir bien dans son corps (60 %). Les bonnes relations aux autres (famille, proches, collègues) sont également prépondérantes pour 44 % des interviewés.

Une meilleure santé grâce au numérique ?

Les nouvelles technologies sont perçues positivement par les Français dans le cadre d'une prise en charge médicale, notamment pour les maladies chroniques. Ils encouragent notamment le développement de systèmes d'alerte permettant aux malades de prévenir leurs proches en cas d'urgence (jugés utiles par 91 % d'entre eux), le déploiement d'un dispositif de dossier médical centralisé (90 %) et le recours à des objets connectés pour suivre sa santé et ses traitements au quotidien (78 %).

« Assurer demain avec la blockchain » : un rendez-vous métier de l'OCIRP

Une blockchain ? Il s'agit d'une base de données sécurisée ; une information est vérifiée par une majorité d'utilisateurs du réseau avant d'être intégrée à la blockchain. Pour éclairer les acteurs de la prévoyance sur cette technologie en plein essor, l'OCIRP, en partenariat avec le CTIP, a organisé un rendez-vous métier en décembre dernier, avec les interventions de sept experts. Une cinquantaine de collaborateurs des institutions de prévoyance, de mutuelles et de l'OCIRP ont pu échanger dans le cadre d'ateliers participatifs autour de leurs interrogations et/ou de leur point de vue. Deux principaux enjeux ont été identifiés dans le cadre de la prévoyance : assurer un meilleur service aux bénéficiaires, plus personnalisé, et améliorer la gestion des contrats (réduction des délais de traitement...).

Les seniors actifs s'inquiètent pour leur retraite

Selon l'étude Audencia-Humanis sur la retraite et la vulnérabilité des seniors.

- 60 % des personnes interrogées ressentent de l'inquiétude lorsqu'elles pensent à leur retraite.
- 88 % d'entre elles, indiquent que la question financière est la première crainte devant les problèmes de santé, la dépendance et la disparition de leur « utilité sociale ».
- L'étude met aussi en avant plusieurs idées reçues et le déficit d'information sur la retraite. Ainsi, la perception du poids des postes de dépense à la retraite ne correspond pas à la réalité vécue par les retraités. Les seniors actifs sous-estiment par exemple les frais liés au soutien financier d'un tiers (parents âgés, enfants...) et le poids des produits d'assurance.
- Parallèlement, ils craignent d'avoir à dépenser près de la moitié de leur budget dans des frais de santé alors que ce poste ne concerne que 35 % du budget réel des retraités.
- 57 % des personnes jugent être mal informées, notamment sur leurs futurs revenus. Ils souhaitent en priorité davantage d'informations sur l'évaluation de l'ensemble de leurs ressources une fois qu'ils seront en retraite (63 %), l'estimation de leurs droits au titre des régimes obligatoires (59 %), et les niveaux de prise en charge de leurs frais de santé (47 %).

Social : Une première action d'envergure pour Malakoff Médéric Humanis

Créé officiellement le 1^{er} janvier 2019, le nouveau groupe Malakoff Médéric Humanis marque sa naissance par un geste fort en direction de ses bénéficiaires : un fonds d'aide sociale doté de 5 millions d'euros destiné à compenser intégralement la hausse des tarifs en 2019, et dédié aux assurés individuels (notamment les retraités) dont le revenu mensuel par foyer est inférieur à 2 000 €. Le groupe s'engage aussi à ne pratiquer aucune augmentation des tarifs des cotisations d'assurance complémentaire en 2019 au titre de la réforme du 100 % santé.

Le dossier

Engagement social : innover pour le présent... et le futur

Protéger, agir et soutenir : tel est le credo de l'OCIRP, qui fait du renforcement de son engagement social l'une des priorités de son plan stratégique. Une ambition constante et inscrite dans la durée, partagée par les institutions membres de l'Union, au bénéfice des entreprises clientes et de leurs salariés. Sylvie Pinguier-Bahda, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP, présente les solutions d'avenir et les perspectives d'évolution.

Pourquoi l'OCIRP fait-il de son engagement social un pilier majeur de ses missions ?

Notre vocation sociale fait pleinement partie de notre identité, de nos valeurs, depuis notre création il y a plus de 50 ans. Notre métier consiste à assurer les salariés sur les risques de la vie, décès et perte d'autonomie, avec des garanties qui intègrent un volet d'accompagnement social en complément de la rente versée. Par ailleurs, l'OCIRP s'investit dans des actions d'intérêt général, notamment au travers des actions de l'association Dialogue & Solidarité ou de notre fondation d'entreprise.

Plus que jamais, nous voulons être un acteur incontournable des questions relatives aux situations difficiles que la vie peut apporter – veuvage, orphelinage, perte d'autonomie, situation d'aidant, handicap...

Quels sont les axes d'amélioration prévus dans les prochaines années ?

Dans le cadre de notre plan stratégique Cap 2020, nous souhaitons apporter plus de visibilité à nos actions. Une évolution majeure va concerner la Fondation d'entreprise OCIRP dédiée à l'orphelinage depuis sa création il y a dix ans. Elle va élargir son périmètre d'action en gardant un axe majeur sur le deuil. Elle va ainsi rapprocher la question du veuvage en finançant, entre autres, l'association Dialogue & Solidarité, ce qui permettra de renforcer les synergies. Autre changement concernant la Fondation : nous allons accentuer son rôle d'innovation sociale, en créant un programme d'actions en direction des publics fragilisés, notamment dans le champ du handicap et de l'aide aux aidants. Renouvelée pour cinq ans, la fondation disposera à ses côtés d'un fonds de dotation destiné à des initiatives coconstruites et cofinancées avec des partenaires.

Quels domaines seront privilégiés par l'innovation sociale ?

Les situations d'orphelinage et de veuvage, sur lesquelles nous avons une expertise reconnue, resteront un axe majeur de nos réflexions. Nous allons également privilégier les actions en direction des personnes en situation de handicap, par exemple pour faciliter leur insertion dans la vie sociale – avec un soutien financier.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur les solutions d'avenir que vous envisagez ?

Notre ambition est de renforcer nos actions d'intérêt général ainsi que l'accompagnement social prévu par les garanties. Nous souhaitons répondre plus

rapidement aux besoins des bénéficiaires de l'OCIRP et leur apporter un soutien renforcé. Par exemple, les bénéficiaires d'une rente de conjoint ou d'une rente éducation pourront très prochainement consulter un espace numérique au titre de l'assistance juridique, pour un meilleur accès à l'information et au traitement de leurs dossiers. Gagner en réactivité est un enjeu majeur, et les outils numériques que nous développons y contribuent.

Garanties OCIRP : un accompagnement social adapté à chaque situation

Pour soutenir les bénéficiaires de ses rentes, l'OCIRP développe une gamme de services et d'aides financières, en misant sur l'innovation et le pragmatisme. Aujourd'hui, 22 000 familles en bénéficient. Le point avec Cathy Gruel, coordinatrice de l'accompagnement social.

Veuvage, éducation, handicap, dépendance, et désormais aidants : au fil des années, l'OCIRP a développé et renforcé cinq gammes de garanties (rente et accompagnement social). Aujourd'hui, 28 000 rentes sont versées à 22 000 familles. *« Toutes les garanties partagent un même panel de services et d'aides, auquel s'ajoutent d'autres dispositifs propres à chacune d'elles »,* précise Cathy Gruel, coordinatrice de l'accompagnement social de l'OCIRP. Des informations détaillées sur la rente, une aide aux démarches administratives, ainsi qu'une écoute téléphonique font notamment partie de ce package. *« Chaque année, nous recevons plus de 3 300 appels. »*

Un livret « Droits & Démarches » par thème de garantie renseigne les personnes concernées sur l'ensemble des formalités à accomplir. Depuis dix ans, le panel de services prévoit aussi une protection juridique (voir l'encadré).

Répondre à tous les besoins

L'offre de services est également adaptée à chaque garantie. Par exemple, la garantie veuvage intègre une aide financière pour passer le permis de conduire ou reprendre des cours dans une auto-école. *« Nous avons mis en place cette solution après avoir constaté que certaines femmes étaient très dépendantes de leur mari. Nous contribuons ainsi à leur autonomie »,* précise la coordinatrice. Autres illustrations : l'accompagnement à l'adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap, avec étude d'ergonome et recherche d'artisans ; ou encore, pour les personnes touchées par la perte d'autonomie, l'accompagnement à la prise de rendez-vous médicaux et la formation des aidants.

Les nouveautés 2019

De nouveaux dispositifs sont régulièrement proposés. La garantie OCIRPÉducation, qui comprend déjà l'aide au permis de conduire, le soutien scolaire, l'aide à la construction du projet d'études ou professionnel avec un coach, sera enrichie courant 2019 en intégrant une option « nouveau bac ». *« Il s'agit d'aider les lycéens à faire des choix d'orientation et à établir leurs vœux sur Parcoursup »,* précise Cathy Gruel.

L'accompagnement social de l'OCIRP est un véritable laboratoire qui se nourrit des interactions avec les institutions de prévoyance. Une préoccupation essentielle anime sa maîtrise d'œuvre : *« Répondre toujours plus efficacement aux besoins et attentes des bénéficiaires »*. En 2019, la communication sur les services et aides liés aux rentes va prendre un rythme mensuel. Une façon de plus d'incarner la philosophie de l'OCIRP : assureur à vocation sociale.

L'assistance juridique, une prestation trop méconnue

Le recours à un juriste ne s'impose pas dans l'esprit des bénéficiaires. Et pourtant, *« Il existe de très nombreux aspects de la vie quotidienne qui peuvent être concernés »*, indique Cathy Gruel : résiliation de bail, droits de succession, fiscalité, arrêts de travail, etc. Depuis 2008, l'OCIRP propose une assistance juridique dans l'ensemble des garanties en cas de décès du salarié. Une prestation qui reste, comme le confirme la coordinatrice de l'accompagnement social, *« mal connue et donc pas assez utilisée »*. Cette situation pourrait évoluer grâce à un nouveau service numérique proposé désormais par le partenaire historique de l'OCIRP, CFPD Assurances. *« Jusqu'à présent, les utilisateurs avaient accès à un numéro vert, ou pouvaient être reçus dans l'une des 32 antennes réparties dans toute la France, précise Cathy Gruel. Prochainement, ils auront également accès à un espace personnel, avec une partie questions/réponses, la possibilité de déposer en ligne les pièces du dossier ou encore la possibilité d'échanger, 24 h/24 et 7 j/7, avec un juriste »*.

Soutenir les branches avec le Haut Degré de Solidarité OCIRP®

La mise en place du Degré élevé de solidarité, actée par décret depuis 2016, incite les branches à repenser leur politique de solidarité. Or, cette démarche n'est pas aisée au vu de la multitude de prestations que proposent les assureurs et la diversité des besoins des salariés. *« Les partenaires sociaux ont besoin de réflexion construite pour piloter les éléments de solidarité dans leurs branches. Aussi, nous avons mis en place une plateforme de services pour favoriser le déploiement de services pertinents, explique Sandra Tchadjiane, en charge du pôle HDS au sein de l'OCIRP. Il s'agit d'une méthodologie proposée en marque blanche, que chaque branche va s'approprier et adapter à ses spécificités. Elle peut ainsi créer de la plus-value solidaire pour le bien-être et la santé des salariés »*. Quatre processus complémentaires sont prévus : *« l'identification des besoins spécifiques de la branche, la sélection de la meilleure gamme de services, la définition d'une solution simple et homogène, et la communication aux entreprises et aux salariés »*.

Le HDS OCIRP® a reçu en 2017 le Prix « Qualité de service et relation adhérents » décerné par les Argus de l'innovation mutualiste et paritaire.

Mis en place depuis 2016, le dispositif concerne aujourd'hui cinq branches, notamment dans le champ de l'ESS (Économie sociale et solidaire). À titre d'exemple, la branche de l'Animation a fait le choix d'être accompagnée par l'OCIRP. *« La plus grande difficulté était incontestablement de ne pas arriver à trouver une solution homogène entre nos dix assureurs recommandés en santé et en prévoyance, et donc à proposer une réponse unifiée pour l'ensemble des salariés de la branche, témoigne*

David Cluzeau, délégué général du CNEA, organisation patronale représentative de cette branche. *Ce qui a tout de suite retenu notre attention dans la proposition singulière de l'OCIRP, c'est une approche pragmatique et un esprit orienté solution, ce qui nous est très vite apparu de nature à favoriser la construction de réponses simples et efficaces*».

Vers un renforcement du partenariat avec Astrée

Le 23 janvier dernier, s'est tenue la seconde édition de la Journée des Solitudes, initiée par l'association Astrée. À Paris et dans neuf grandes villes, l'évènement a rassemblé des professionnels et chercheurs pour commenter les résultats d'une étude BVA consacrée au sentiment de solitude. *« Cette initiative vise à évoquer un sujet trop tabou dans nos sociétés, l'isolement, qui devrait être considéré comme une véritable problématique sociale »*, estime Djelloul Belbachir, délégué général d'Astrée. Depuis 30 ans, l'association met son expertise de l'écoute et de l'accompagnement au service des personnes seules, grâce à un réseau de 500 bénévoles et 15 antennes locales. Chaque bénévole s'engage à soutenir une personne une fois par semaine, pendant 1 h 30 à 2 heures.

Cette année, la Journée des Solitudes a bénéficié d'un soutien financier de l'OCIRP, et des représentants de Dialogue & Solidarité ont été invités à intervenir. Mais le partenariat n'en est qu'à ses débuts. Pour Djelloul Belbachir, *« Astrée et Dialogue & Solidarité ont beaucoup en commun, en termes de missions et d'objectifs. Le deuil est une cause majeure d'isolement et d'ailleurs, selon l'étude BVA pour Astrée, le décès d'un conjoint ou d'un proche est la principale cause de la solitude, pour 58 % des Français qui se sont sentis seuls. Tandis que nous privilégions le soutien individuel, les lieux de parole de Dialogue & Solidarité permettent d'accueillir des groupes. On pourrait donc envisager des passerelles entre nos interventions, en fonction du moment vécu par la personne endeuillée et de ses attentes »*.

En savoir plus sur astree.asso.fr

Les initiatives des institutions de prévoyance

Soutien des aidants, actions en faveur des personnes en situation de handicap, accompagnement au retour à l'emploi après une maladie grave, prévention en santé... Les institutions membres de l'OCIRP multiplient les dispositifs innovants pour répondre aux attentes des branches professionnelles et aux besoins des salariés.

AG2R La Mondiale Matmut : les parties prenantes impliquées dans les axes d'amélioration

Depuis début 2017, François-Marie Geslin est chargé d'un dossier majeur pour AG2R La Mondiale Matmut : coordonner l'ensemble de l'engagement sociétal, afin de rendre les actions menées lisibles et visibles, tant en interne qu'en externe. *« Notre ambition est d'aller plus loin, en impliquant nos parties prenantes »*, précise le membre du comité exécutif. Pour ce groupe pionnier en matière de don de jours aux salariés aidants et de soutien au maintien dans l'emploi de personnes handicapées, ces deux sujets doivent rester dans les préoccupations de 2019. *« Une réflexion est en cours*

pour renforcer la coordination des actions handicap, en y associant des initiatives menées dans les branches professionnelles, indique François-Marie Geslin. Nous poursuivons notre démarche en faveur de solutions de répit pour nos bénéficiaires aidants et leurs proches aidés avec Vacances Répit Familles.»

Ces deux exemples témoignent des frontières poreuses entre les actions qui concernent les salariés d'AG2R La Mondiale Matmut et celles orientées sur les bénéficiaires. *«Nous essayons d'expérimenter nos innovations en interne, pour établir un retour d'expérience avant de les déployer en externe.»* Le groupe souhaite notamment poursuivre cette dynamique sur le volet prévention santé. *«Par exemple, la branche de la boulangerie a réalisé une vidéo sur la carie destinée spécifiquement aux professionnels, indique François-Marie Geslin. Au niveau des branches, nos équipes accompagnent les TPE-PME sur les risques de burn-out du dirigeant.»*

Agrica : une approche globale du bénéficiaire, à chaque moment

Pour le groupe Agrica, l'un des enjeux majeurs de l'action sociale concerne aujourd'hui la communication. *«Nos bénéficiaires méconnaissent la diversité de ce que nous leur proposons, confirme Marie-Paule Febvre, responsable du laboratoire d'innovation sociale d'Agrica Prévoyance. Par exemple, notre soutien financier n'est pas réservé aux cas graves. Des coups de pouce sont possibles, comme l'illustre la participation aux coûts de mobilité des apprentis – un dispositif issu de la volonté des partenaires sociaux de la branche Paysage»*

L'action sociale d'Agrica privilégie une approche transverse et holistique de l'individu, à différents moments de sa vie. La dimension préventive est au cœur des dispositifs proposés, aux entreprises comme aux individus. Illustration avec le «serious game» LudiAgri, mis en place depuis deux ans : *«Il permet d'analyser les conditions de travail et les risques psychosociaux, sur la base du vécu exprimé par les salariés. Les données recueillies sont analysées afin de définir des préconisations de plan d'action».* Le dispositif, comportant un volet pédagogique et un volet diagnostic, servira également à alimenter un observatoire des risques dédié aux branches professionnelles couvertes par Agrica.

D'ici 2020, une plateforme santé Agrica Prévoyance va être déployée, avec un service de coaching individuel. *«Nous allons aussi mener une enquête auprès des populations couvertes par nos institutions, pour mieux qualifier nos réponses et trouver des solutions innovantes»,* complète Marie-Paule Febvre, qui estime que 2019 sera une «année de construction».

Klesia : la prévention en santé au cœur des actions

Si le handicap, les proches aidants ou encore le grand âge sont des axes de l'action sociale de Klesia, le premier cheval de bataille est la santé. De nombreuses initiatives sont menées en milieu professionnel. *«L'arrêt cardiaque, l'accident vasculaire cérébral ou encore les maladies infectieuses font l'objet d'une attention toute particulière»,* précise Jean-François Rimoux, directeur de la communication et de la RSE. Pour ce qui est des AVC et des arrêts cardiaques, l'approche est globale, *«du soutien à la recherche aux actions de prévention sur le terrain».* Klesia s'engage ainsi à promouvoir le dispositif du Bon Samaritain, qui permet aux personnes formées aux premiers secours de s'enregistrer sur l'application Staying Alive et de venir en aide aux victimes.

Un autre objectif est d'améliorer la couverture vaccinale. Klesia accompagne les entreprises dans le déploiement de campagnes internes. « *Notre objectif est notamment de limiter le nombre d'arrêts de travail, indique Jean-François Rimoux. Imaginez les conséquences d'une épidémie de grippe dans une PME!* » En 2019, deux nouveautés : l'engagement d'une réflexion sur le maintien ou le retour dans l'emploi suite à une maladie grave, et le déploiement d'un accord avec le syndicat de médecins CSMF (Confédération des syndicats médicaux français). « Il vise à proposer aux professionnels du transport un check-up complet de 45 minutes, avec un focus marqué sur les conduites préventives, expose Jean-François Rimoux. Le syndicat a formé ses membres à la réalisation de cet examen sur-mesure. » Un enjeu essentiel, sachant que de nombreux salariés ne consultent pas assez.

Malakoff Médéric Humanis : engagement sociétal et services aux assurés

Depuis 2016, Malakoff Médéric Humanis renforce ses engagements en développant davantage de services, « *tournés vers la protection et le développement du capital humain* », comme l'explique Pascal Andrieux, directeur des engagements sociaux et sociétaux. Quatre axes stratégiques sont concernés : le handicap, la lutte contre le cancer, le retour à l'emploi et les aidants familiaux. « *Notre objectif est de favoriser l'innovation sociale, en associant engagement sociétal et accompagnement de nos assurés* », précise-t-il. Le groupe a par exemple financé des pôles « sport et cancer » dans huit hôpitaux, pour contribuer à atténuer les effets des traitements. « *En retour, nos assurés peuvent accéder à des services en ambulatoire dans ces mêmes hôpitaux.* »

Autre approche innovante, dédiée aux assurés touchés par un trouble « dys » : la création, en collaboration avec une startup, de DYSPLAY — une application contribuant au repérage et à la rééducation. « *Les troubles comme la dyslexie ou la dyspraxie, qui touchent de nombreux salariés, peuvent entraîner de la fatigue, des difficultés relationnelles, un manque de confiance en soi. Cette application, mise à la disposition de nos clients, est une alternative dans le parcours de soins.* » En 2019, d'autres nouveautés sont attendues, notamment pour favoriser le retour à l'emploi de personnes touchées par un grave problème de santé. Un programme de case management sera proposé aux assurés en fonction de la pathologie (AVC, troubles musculo-squelettiques, etc.) et du projet professionnel.

Grand témoin

Winifrey Caudron : « Chaque bénéficiaire d'une rente a de nouveaux besoins »

Pour Winifrey, la vie a basculé en août 2015 avec le décès accidentel de son conjoint. Commence alors un parcours jalonné de soutiens, mais aussi de difficultés, qui lui inspire aujourd'hui des pistes d'amélioration dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Quelles problématiques avez-vous dû affronter suite au décès de votre conjoint ?

On n'est jamais préparé à perdre son conjoint de façon accidentelle, c'est donc un immense choc. Il faut immédiatement s'occuper des premières démarches, organiser et payer le rapatriement, puis les obsèques. Mon conjoint s'étant noyé pendant les vacances estivales, j'ai dû également préparer la rentrée de nos deux garçons, qui ont fait preuve d'un immense courage malgré leur jeune âge – neuf et cinq ans à l'époque. De nouveaux besoins arrivent, comme la mise en place d'un suivi psychologique pour les enfants. Les collègues de mon conjoint m'ont communiqué les renseignements concernant l'assurance employeur, souscrite avec l'OCIRP.

De mon côté, j'ai contacté notre assurance familiale, et les échanges qui ont suivi ont été difficiles, pénibles et traumatiques : je disposais seulement du certificat de décès, or l'assurance réclamait une attestation indiquant qu'il s'agissait d'un décès accidentel. Il m'a fallu contacter le parquet du lieu de l'accident, et après de nombreux échanges par courrier et téléphone, j'ai reçu les documents demandés. Le dossier contenait l'ensemble des dépositions, la mienne me faisant revivre cet horrible accident, mais aussi celles des personnes ayant découvert le corps, et également des photos relatives à l'enquête, que j'aurais préféré ne jamais voir...

Comment la situation a-t-elle évolué ?

Quatre mois ont été nécessaires pour me permettre de toucher le capital décès et la rente éducation. Or, pendant cette période, les factures doivent être payées, le crédit immobilier continue à courir, sans compter les nouveaux frais... Il faut assumer le coût de la rentrée scolaire, les activités extrascolaires, les loisirs pour divertir les enfants, les séances avec un psychologue (750 € en quelques semaines). J'ai moi-même un travail, malgré tout je dois faire face à une situation financière très dégradée. Une fois perçue, la rente a bien sûr été d'une grande aide pour limiter ces difficultés, et le fait qu'elle soit versée en début de mois, ce qui n'est pas toujours le cas en fonction des assurances, est un vrai plus. Les premiers mois après le décès sont aussi ceux des premiers anniversaires des garçons sans leur père, du premier Noël, où l'absence est si forte.

Quelle a été votre expérience de l'accompagnement social de l'OCIRP ?

Lors de mes échanges avec les équipes de l'OCIRP, j'ai apprécié leur écoute et leur disponibilité. En revanche, je n'ai pas pris connaissance du courrier m'informant de mes droits en termes d'accompagnement social. Étant submergée par les formalités administratives et la gestion, en solo, de deux enfants, j'ai manqué l'information sur nos droits, qui m'aurait pourtant été très utile.

J'ai eu des nouvelles de l'OCIRP l'année suivante dans le cadre du partenariat entre sa Fondation et celle du PSG. Un stage d'une semaine au centre d'entraînement du PSG a été proposé à mes garçons, avec d'autres enfants endeuillés. Lorsque j'ai fait part de cette proposition et du programme du stage à mon fils aîné, j'ai à nouveau vu des étoiles dans ses yeux, la première fois depuis le décès de son père. Le stage s'est finalement déroulé aux vacances de Pâques 2017, et mes deux garçons ont pu y participer. Cela a été une expérience extraordinaire pour eux, et l'occasion d'échanger avec des enfants partageant le même vécu, ce qui leur a donné l'impression d'être compris et d'être comme les autres; pour moi, il s'agissait du premier moment de vrai répit depuis le drame. On se retrouve seul à gérer un quotidien familial, on n'a plus de temps à s'accorder; dans cette situation, on ne fait pas seulement le deuil de son conjoint, mais aussi celui de sa vie d'avant... Plus rien ne sera jamais comme avant.

Il y a quelque temps, vous avez témoigné de votre expérience, sollicitée par l'OCIRP dans le cadre de son séminaire annuel d'entreprise. Pourquoi ?

Il me semblait essentiel que celles et ceux qui proposent des offres assurantielles aient, plus que jamais, conscience de ce que vivent les bénéficiaires : une situation dramatique, dans laquelle le besoin de soutien concret est très fort. Il s'agissait de leur faire ressentir pleinement le sens de leur mission. C'est lors de ce partage que j'ai découvert que je ne connaissais pas l'ensemble de nos droits, et que certaines dépenses auraient pu être éligibles à une prise en charge. Il est donc important de faire évoluer les pratiques, pour que d'autres familles ne vivent pas la même expérience et bénéficient de leurs pleins droits, le plus tôt possible. Toute personne bénéficiaire d'une rente a de nouveaux besoins; il faut donc aller vers elle pour s'assurer qu'elle dispose de toutes les informations utiles sur ses droits et qu'elle a la capacité de les mettre en œuvre. Sinon, il est indispensable de l'accompagner dans ses démarches; je pense notamment aux personnes d'origine étrangère et qui ne maîtriseraient pas notre langue, ou à celles qui n'utilisent pas d'ordinateur ni Internet.

Quelles pistes d'amélioration proposez-vous ?

Il est admirable, et agréable, de constater la volonté de l'assureur d'avoir un comportement exemplaire et respectueux vis-à-vis des bénéficiaires — ce que j'appelle la promesse tenue. Il n'y a pas de manque de volonté, mais plutôt un problème de méthode dans la détection des besoins. Par exemple, si l'assureur n'a pas de nouvelles ou demandes du bénéficiaire suite à une première communication sur l'action sociale, il doit revenir vers celui-ci pour s'assurer qu'il dispose bien de toutes les informations utiles. Chaque bénéficiaire devrait obtenir les contacts d'acteurs associatifs aidants – dans notre cas, des structures œuvrant pour les familles endeuillées... Si le bénéficiaire ne s'est pas manifesté, et n'a sollicité aucun service de l'action sociale, l'assureur doit prendre contact avec l'entreprise cliente pour vérifier qu'il dispose des bonnes coordonnées. Il peut également s'adresser au service social de la commune où vit le bénéficiaire, afin de réussir à l'informer des services et des modalités de mise en œuvre.

Enfin, mon expérience démontre aussi que des besoins s'expriment à des temps variables; il serait sans doute utile de reconsidérer les limites de temps dans les modalités d'application, pour gagner en souplesse et répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires. Essayer de comprendre leur situation, c'est apprendre et avancer.

Les relations avec les équipes gestion de l'OCIRP m'ont permis de changer ma vision des assureurs, qui avait été considérablement dégradée avec l'expérience que m'avait fait vivre notre assurance familiale.

Plus de trois ans après l'accident, et même si cela me paraît encore très proche, notre vie familiale évolue, se stabilise. Je suis très fière de nos deux garçons, de leur force de caractère, et je dois aujourd'hui avancer pour savoir ce dont j'ai envie, faire des choix, et ne plus avoir l'impression de subir une vie que je n'ai pas choisie.

Focus

Vécu des orphelins : retour sur la journée d'étude de la Fondation OCIRP

Depuis près de dix ans, la Fondation OCIRP fait de l'orphelinage le cœur de son action. Elle a mené une enquête – « École et orphelins » – et soutenu plus de 200 projets y compris dans le domaine de la recherche. Mal connu, peu pris en compte par les sciences sociales, le sujet est pourtant crucial et nécessite d'agir et de faire évoluer les pratiques, comme l'ont démontré les intervenants de la journée d'étude.

Le 3 octobre dernier, la Fondation OCIRP et le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ont organisé un événement inédit en France : une journée d'étude dédiée au vécu des jeunes orphelins et à la prise en compte de leur situation par l'ensemble des acteurs concernés, à commencer par les personnels éducatifs et les travailleurs sociaux. *« Il existe très peu de travaux de recherche sur le parcours des jeunes concernés et les diverses conséquences du décès précoce d'un parent, estime Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP. L'objectif de cette journée est multiple : établir un état des connaissances issues des études que nous soutenons, favoriser les échanges et repérer les bonnes pratiques. »*

L'importance des groupes de parole

Un programme ambitieux, mais indispensable aujourd'hui : d'après l'enquête « École et Orphelins » de la Fondation OCIRP, menée en partenariat avec l'Ifop en 2017, les orphelins représentent en moyenne un élève par classe (voir l'encadré sur les chiffres-clés de l'enquête). Or le deuil d'un parent dans l'enfance peut provoquer des difficultés durables et nécessite un accompagnement spécifique. C'est, par exemple, la mission du groupe thérapeutique La petite fille aux allumettes, portée par la Clinique de Pessac (33) du réseau L'Estey-Mutualité, qui aide parents et enfants à mieux réguler leurs émotions autour du décès précoce d'un parent. *« Ces groupes de parole sont bénéfiques, car ils évitent que la perte ne devienne un élément constitutif de la construction identitaire de l'enfant », souligne Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie à l'université Paris 8 et psychologue clinicienne.*

Ce que confirme Hélène Romano, docteure en psychopathologie : *« Un enfant qui va mal ne parle pas forcément. Il faut l'aider à élaborer sa pensée, car il a souvent*

peur et culpabilise. Parfois, les troubles liés à ce décès resurgissent bien plus tard». Cette initiative n'est pas isolée : les ateliers Histoire d'en parler, animés par une équipe du CHU de Toulouse, proposent un soutien aux enfants et parents endeuillés (histoiredenparler.fr).

Le psychiatre Jean-Philippe Raynaud espère ainsi mieux évaluer leurs besoins et donner aux personnels soignants les outils nécessaires à la prise en charge de ces situations complexes.

Des capacités d'apprentissage altérées

Au-delà des conséquences affectives et psychologiques, c'est aussi la réussite scolaire qui est en jeu. D'après deux recherches en psychologie de l'éducation, les exercices de concentration et de mémorisation peuvent être source de difficultés pour les élèves orphelins. Pour la psychologue Magali Molinié, les problèmes rencontrés peuvent s'étendre à la planification de tâches et d'actions ou aux relations sociales. Ces études suggèrent également un impact sur les choix d'études supérieures et d'orientation professionnelle. *« Les élèves qui se sentent moins compétents vont davantage se fixer des buts d'évitement pour ne pas risquer l'échec »*, explique Célénie Brasselet, maître de conférences et chercheuse à l'université de Lille. Cette journée d'étude a aussi permis d'aborder une question essentielle : le rôle joué par les acteurs qui interviennent dans la vie des jeunes orphelins. D'après les travaux sociodémographiques menés par l'équipe de l'INED (Institut national d'études démographiques), 31 % des jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance sont orphelins. Pourtant, la prise en compte de leurs besoins y est très insuffisante, comme l'explique la sociologue Céline Jung : *« Les travailleurs sociaux ont une vraie réticence à considérer l'orphelinage comme une situation particulière. L'accès à l'histoire de ces enfants est difficile. Les professionnels ne disposent pas d'informations et ne sont pas formés pour traiter ces cas particuliers. Ils se replient alors sur leur propre perception »*.

L'enjeu de la formation des travailleurs sociaux et enseignants

Il s'agit bien là d'un des nœuds du problème : le manque de formation, aussi bien dans les domaines du travail social que de l'éducation. D'après l'enquête « École et orphelins », près de deux tiers des enseignants ont dans leur classe un élève qui devient orphelin en cours d'année scolaire, et 72 % sont confrontés à cette situation pendant leur carrière. Dans ce cas, ils réagissent souvent en fonction de leur expérience personnelle et de leur propre ressenti. Au risque de faire preuve de maladresse... 85 % d'entre eux aimeraient avoir un guide pour mieux réagir dans ce genre de situations. Ils sont aussi 63 % à estimer que le sujet de la mort devrait être abordé à l'école. Pour Sylvain Kerbourc'h, sociologue et responsable scientifique du pôle Études et Recherche de la Fondation OCIRP, *« il conviendrait d'envisager une sorte de protocolisation institutionnelle, qui ne soit pas une solution clé en main, mais donnerait une direction quant à la marche à suivre selon les situations et les contextes locaux tout en définissant le rôle et la place de chacun »*.

Au terme de cette journée, Jean-Philippe Vallat, politiste et directeur des études à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), et Gilles Séraphin, sociologue, professeur des universités à l'université Paris Nanterre, ont rendu leur synthèse. Pour le premier, la politique familiale doit évoluer : l'orphelinage et le veuvage sont souvent

confondus avec la monoparentalité alors que les problématiques sont différentes, y compris sur le plan économique et matériel. Gilles Séraphin, pour sa part, estime que l'orphelinage précoce devrait donner droit à un accompagnement tout au long de la vie et non uniquement après le décès. Cela nécessite de former l'ensemble des professionnels de l'Éducation nationale, de la protection de l'enfance et de l'accompagnement social, mais aussi d'articuler les différents dispositifs publics et de reconnaître le rôle majeur des associations de soutien spécialisé.

Sensibiliser les chercheurs et les pouvoirs publics

Par ailleurs, les travaux du socioanthropologue Martin Julier-Costes montrent l'importance de cette question de la formation comme soutien aux orphelins. En échangeant avec des adultes orphelins en Isère, il a constaté que *« tous les interviewés ont témoigné d'une tendance à reprendre la main sur leur vie »*, même si certains moments restent délicats comme la naissance du premier enfant, un déménagement ou encore un mariage. Il est évident qu'une meilleure connaissance de l'orphelinage et des besoins de soutien des jeunes concernés appuierait cette force qu'ils puisent à travers cet événement pourtant dramatique. C'est pourquoi, comme le précise Emmanuelle Enfrein, cette journée d'étude n'est en rien un aboutissement : *« Nous espérons qu'elle sensibilisera la communauté scientifique à l'importance de travaux sur cette question sociale. Il faut initier une prise de conscience collective et développer des actions de lobbying en direction des pouvoirs publics. C'est un enjeu de prévention des risques et d'égalité des chances »*.

Les orphelins à l'école

Focus sur l'étude de la Fondation OCIRP.

Réalisée en partenariat avec l'Ifop en 2017, l'enquête nationale « École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner » répond à une double ambition : mettre en lumière la situation réelle des orphelins, en leur donnant la parole, mais aussi dégager des axes de travail pour mieux les soutenir. Voici les principaux résultats :

- 77 % des jeunes interrogés estiment que le décès de leur(s) parent(s) a eu un impact négatif sur leur scolarité.
- 66 % se sont sentis différents des autres élèves.
- 80 % des enseignants estiment qu'il leur revient de les aider.

« Il faut se pencher sur la dimension collective de l'orphelinage »

Trois questions à Sylvain Kerbourc'h, sociologue et responsable scientifique du pôle Études et Recherche de la Fondation OCIRP.

Comment la Fondation OCIRP intervient-elle dans les recherches sur l'orphelinage ?

Notre objectif est de favoriser la réalisation d'études et d'enquêtes dans l'ensemble des sciences humaines et sociales : des plus évidentes sur ce sujet – psychologie, psychopathologie – aux moins immédiates – démographie, anthropologie, droit, sciences de l'éducation et du travail social, etc. Notre premier objectif est d'installer durablement ce sujet dans le domaine de la recherche, via un soutien financier et

un accompagnement. Parallèlement, nous voulons porter nos propres programmes en nous appuyant sur le Conseil scientifique de la Fondation et avec le concours de chercheurs et de centres ou laboratoires de recherche. Le fait d'enrichir les connaissances sur les orphelins est essentiel pour peser sur les politiques sociales et agir sur le terrain.

Jusqu'à présent, il existe très peu de travaux sur le sujet. Comment l'expliquez-vous ?

C'est effectivement étonnant, mais nous pouvons avancer quelques hypothèses. En dehors des temps de guerre, l'orphelinage demeure une question inaudible socialement, parce qu'elle renvoie au tabou de la mort et du deuil et à ses dimensions culturelle, sociale, économique et politique. S'il existe des acteurs impliqués, qu'il s'agisse de structures ou de personnes ressources, il y a aussi nombre de ces acteurs qui ignorent par méconnaissance le sujet et les situations réelles qu'il recouvre. Cela limite la mise en valeur du sujet dans le débat public et l'intérêt de la communauté scientifique qui n'échappe pas à cette indifférence, d'autant plus que les orphelins eux-mêmes ne sont pas présents dans le débat public. Le rôle de la Fondation est de favoriser sa mobilisation, nous soutenons d'ailleurs un projet de recherche sur les facteurs expliquant le manque de mobilisation des acteurs de terrain.

Quels thèmes de recherche vous semblent prioritaires ?

S'agissant d'un sujet quasiment vierge, il y a de nombreux domaines à explorer ! Il faut se pencher sur la dimension collective de l'orphelinage, qui ne peut se réduire à un vécu individuel. Qui dit événement collectif dit aussi traitement social et institutionnel : c'est un enjeu majeur à mes yeux. Les chercheurs pourraient ainsi se pencher sur la question de la reconnaissance des conséquences (psychologiques, économiques, matérielles, etc.), ce qui leur permettrait d'être mieux armés pour interpeller les pouvoirs publics sur les besoins spécifiques des orphelins. Autre sujet d'importance : parvenir à une meilleure compréhension des mécanismes du deuil chez l'enfant. Les effets du deuil peuvent être sur le long terme, fluctuants et différés ; or les jeunes orphelins manquent d'espaces de parole.

Expertise

Comment assurer la dépendance ? Les pistes des experts

En 2060, le nombre de personnes en perte d'autonomie aura doublé en France. Pourtant, aucune solution généralisée par la mutualisation et les marchés d'assurance n'existe aujourd'hui pour couvrir ce risque. La chaire Transitions démographiques, transitions économiques (TDTE) et l'OCIRP ont invité des spécialistes à ouvrir le débat, à l'occasion d'une conférence qui s'est tenue le 18 décembre à la Caisse des Dépôts.

« Une urgence collective et publique » : c'est ainsi que François-Xavier Albouy, directeur de recherche de la chaire TDTE, résume les enjeux qui se posent

aujourd'hui. Il existe, selon lui, un problème d'offre assurantielle qui militerait en faveur d'une assurance obligatoire. Pour le chercheur, « une action forte de la puissance publique est nécessaire ». Ses propos introductifs ont permis d'exposer les défis à relever, auxquels plusieurs spécialistes ont répondu en détaillant leurs propositions lors d'une table ronde.

Ainsi, pour Françoise Forette, directrice d'ILC-France (International Longevity Center), il serait risqué d'instaurer un cinquième risque d'assurance maladie – « les fonds pourraient être utilisés à d'autres fins ». La gériatre recommande une assurance obligatoire, publique, dès l'entrée en activité professionnelle : « Avec un euro par jour et par personne, le système bénéficierait de 16 milliards et serait équilibré jusqu'aux années 2060 ».

Vers une complémentarité publique-privée

Les acteurs de l'assurance, pour leur part, reconnaissent qu'il s'agit de contrats difficiles à vendre. « *Des cotisations définies permettraient d'embarquer les entreprises, à la différence de cotisations évolutives, précise Laure Châtel, directrice du département économie sociale de CNP Assurances. Il n'existe pas de solution parfaite, mais un système annuel, basé sur la grille AGGIR, serait de nature à atténuer la frilosité des opérateurs sur l'assurance dépendance.* »

Et si la solution provenait d'une complémentarité publique/privée ? C'est une piste envisagée par Bertrand Labilloy, directeur général de CCR : « *Une question qui se poserait alors concerne l'articulation avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). D'autres sujets doivent être abordés : quelle place donner à la prévention ? Quelle articulation avec l'assurance retraite ? Il y a là une grande complexité à affronter.* »

L'intérêt de la mutualisation

Pour Romain Gizolme, directeur de l'AD-PA, « *la perte d'autonomie ne nécessite pas seulement un engagement financier, c'est aussi un investissement social. Nous devons, collectivement, trouver des solutions de financement acceptables socialement.* » Un appel auquel Pierre Mayeur, directeur général de l'OCIRP, souhaite répondre : « *Si l'on considère, comme moi, que la dépendance est un risque, alors nous avons intérêt à mutualiser ce risque. Il me paraît essentiel de construire un cadre de réponse en lien avec l'APA. Les institutions de prévoyance sont dans cette logique.* » Désormais, le débat est ouvert. Il reste à trouver des réponses sur un sujet éminemment complexe, alors que le projet de loi Grand Âge et Autonomie est attendu pour la fin d'année 2019.

Comment mieux prendre soin des Aînés

Les résultats de la consultation de Make.org

- 415 000 personnes mobilisées.
- 18 300 propositions.
- 1,7 million de votes.

« *Jamais la société civile ne s'était mobilisée ainsi sur la question des aînés* », se félicite Estelle Colas, directrice des grandes causes de la plateforme Make.org.

Organisée avec plusieurs partenaires, dont l'OCIRP et Klesia, cette consultation met en lumière sept axes prioritaires définis par les Français :

1. **Améliorer les conditions de travail des personnels d'aide et de soins**, notamment par la reconnaissance sociale et le renforcement des moyens dont ils disposent.
2. **Mieux accompagner les proches aidants**, avec des aides, de la formation, une reconnaissance statutaire.
3. **Développer une politique du maintien à domicile**, accompagnée d'aides, de services à domicile, d'adaptation des logements...
4. **Améliorer l'accueil en établissements spécialisés**, notamment par l'augmentation des effectifs de personnel, la qualité d'accompagnement et de soins, l'offre d'activités...
5. **Développer des lieux de vie innovants et alternatifs**, à cheval entre l'établissement et le maintien à domicile, connectés à la société et intergénérationnels.
6. **Réduire le coût de la prise en charge de la perte d'autonomie**, tant pour les aînés que pour leur famille.
7. **Adapter le système de santé au vieillissement** pour renforcer l'accès à la santé des personnes âgées – unités spécialisées à l'hôpital, outils de prévention...

Pour en savoir plus : about.make.org/about-aines

Sélection

À lire

Maladie d'Alzheimer : la fin des troubles mnésiques ?

D'après une équipe de scientifiques américains, il serait bientôt possible de corriger des dysfonctionnements cérébraux liés à la maladie d'Alzheimer, plus spécifiquement ceux associés à la perte de mémoire. La compréhension de ce processus laisse entrevoir la création de nouveaux médicaments.

Source : « Retrouver la mémoire ravagée par l'Alzheimer : une lueur d'espoir », sur le site Internet de Radio Canada.

Le numérique pour rompre la solitude

À l'occasion de la deuxième édition de la Journée des Solitudes, organisée par l'association Astrée (voir le dossier dans ce numéro d'*Echocirp*), le *Journal des femmes* rappelle qu'il existe des applications dédiées : par exemple, Meet'Up, qui met en relation des personnes partageant les mêmes hobbies, ou le site mesvoisins.fr, plateforme qui aide à créer du lien entre voisins.

Source : « Journée des Solitudes le 23 janvier : l'isolement, plus nocif que 15 cigarettes par jour », sur le site du *Journal des femmes*.

Vers des EHPAD en mode numérique

Des solutions de télémédecine, une nouvelle agence dédiée à la transformation numérique des établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes, EHPAD à domicile, nouveaux services... Le numérique est en passe de révolutionner l'offre de services destinée aux seniors dépendants. Plusieurs exemples présentés dans cet article démontrent qu'il s'agit d'une tendance en plein essor.

Source : « Maisons de retraite : une transformation digitale s'impose », sur le site SeniorActu.

Mission grand âge et autonomie : et ensuite ?

Les travaux de la Mission grand âge et autonomie, dont les préconisations seront remises au gouvernement en mars, doivent guider la future réforme de l'aide aux personnes âgées. Pour le magazine *Notre Temps*, son président, Dominique Libault, revient sur les défis – humains et financiers – à relever.

Source : « Loi grand âge : "Difficile de relever le défi sans effort financier" », sur le site de *Notre Temps*.

Les dépenses sociales : près d'un tiers du PIB

En 2018, la France reste en tête des pays de l'OCDE en termes de dépenses sociales. Elles atteignent 31,7 % du PIB national, bénéficiant principalement à la santé et aux retraites (près de 23 % du PIB). La tendance est à la hausse au sein de l'OCDE : les dépenses de retraite ont augmenté en moyenne de 1 % par an au cours des dix dernières années, du fait du vieillissement et de l'allongement de l'espérance de vie, ainsi que d'une amélioration des carrières – notamment féminines.

Source : « La France toujours championne de la dépense sociale », sur le site des *Échos*.

Tech

Une appli qui séduit les seniors

Lancée en 2017, EureCab compare tous les prix des taxis et VTC sur un trajet sélectionné. Ce service séduit notamment les seniors (25 % de la clientèle) et les personnes à mobilité réduite. Parmi les points forts de l'application : le côté humain de l'outil, qui permet de connaître à l'avance le chauffeur chargé de la course, et la possibilité de comparer les offres.

Source : « EureCab : déjà 50 000 clients dans toute la France », sur le site SilverEco.

Info

Des transports publics moins chers pour les seniors franciliens

Financée par Île-de-France Mobilités, une nouvelle mesure entrera en vigueur d'ici fin 2019 pour contribuer au pouvoir d'achat des aînés. La carte Navigo, qui permet d'utiliser tous les transports de Paris et sa banlieue, va voir son coût diminué de moitié pour les plus de 65 ans, sans condition de ressources.

Source : « Une carte Navigo à moitié prix pour les seniors d'Île-de-France », sur le site de Valeurs actuelles..

Santé

La grande distribution s'invite dans le « bien vieillir »

Si les seniors représentent un marché économique croissant, ils manquent encore d'offres adaptées à leurs besoins. Le Groupement Les Mousquetaires a lancé le premier magasin d'une nouvelle génération d'enseignes : « Bien Chez Moi », avec des produits dédiés et des ateliers bien-être. Pour aller plus loin, un appel à projets vient d'être lancé par le groupe de grande distribution.

Source : « Le Groupement Les Mousquetaires lance un appel à projets avec l'enseigne Bien Chez Moi pour répondre aux défis du bien-vieillir », sur le site SilverEco.

Agenda OCIRP

7 mars 2019

Matinée UDES « Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'ESS », en partenariat avec l'OCIRP et la MACIF.

19 et 20 mars 2019

Grande cause « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? », portée par make.org : ateliers de transformation suite à la consultation citoyenne. En tant que partenaires, l'OCIRP et Klesia y participeront.

26 mars 2019

Journée Prévention Prévoyance Dépendance : Prévenir plutôt que guérir ! Quels modèles économiques durables pour ces marchés ? Organisée par l'Argus de l'assurance, avec le soutien du CTIP et la participation de l'OCIRP.

12 avril 2019

Les assises du deuil – Ensemble, changeons le regard sur le deuil. Un évènement institutionnel à destination des professionnels qui appelle au rassemblement et à la réflexion, au Palais du Luxembourg à Paris, en partenariat avec le CSMAF, Klesia et l'OCIRP.

24 mai 2019

Assemblée générale de l'OCIRP.

4 juin 2019

Challenge – Soirée des commerciaux de l'Union-OCIRP. L'évènement annuel, professionnel et ludique, organisé par l'OCIRP.

Annonce

OCIRPAIDANTS : la garantie sur-mesure pour le salarié aidant

- Une aide financière
- Un accompagnement social et des services dédiés dès l'adhésion

Pour en savoir plus : ocirp.fr

Mentions légales

ECHOCIRP est une publication de l'OCIRP, Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance – ISSN : 1963-2177 – 17, rue de Marignan, 75008 Paris – Tél. : 01 44 56 22 56 – Mail : courriel@ocirp.fr – www.ocirp.fr – Directeur de la publication : Pierre Mayeur – Directrice de la publication adjointe : Sylvie Pinquier-Bahda – Rédactrice en chef : Anne Saulnier – Rédacteur en chef adjoint : Jordan Paolini – Conception et réalisation : Epoka et OCIRP – Ont participé à ce numéro : Gilles Marchand, Marie-Luce Paraque, Cédric Robert.

L'OCIRP est une structure paritaire qui unit des organismes de prévoyance diffusant ses garanties :

- Les groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE MATMUT – AGRICA – APICIL – AUDIENS – IRCEM – KLESIA – LOURMEL – MALAKOFF MÉDÉRIC HUMANIS.
- Les organismes de prévoyance : ANIPS – APGIS – A2VIP (Groupe APICIL) – CAPSSA – CIPREV – KERALIS – IPBP – IPECA Prévoyance – IPSEC (Groupe MALAKOFF MÉDÉRIC HUMANIS) – UNIPRÉVOYANCE.
- Les partenaires : IDENTITÉS MUTUELLE – MUTEX – UNMI.

Pour en savoir plus : ocirp.fr